

INTERVENTIONS FINANCIERES - FRAIS D'ETUDES DROITS D'INSCRIPTION REDUITS

Dans un souci de démocratisation de l'enseignement supérieur, différents types de supports financiers et/ou réductions des droits d'inscriptions sont proposés à l'étudiant.e. qui rencontre des difficultés à assumer les frais liés aux études supérieures.

Allocations d'études (bourses) de la CFWB

- Etudiants inscrits en cours du jour et HD (hors Agrégation et DCG)
- Droits d'inscriptions réduits, intervention syllabi
- Date limite d'introduction: 31/10/2020

Pour plus d'information

- Service des allocations d'études : www.allocations-etudes.cfwb.be
- Service social ICHEC : www.ichec.be/fr/service-social

Interventions financières - Service social ICHEC

- Etudiants inscrits en cours du jour et HD, Agrégation
- Interventions financières accordées par le service social étudiant de l'ICHEC (droits d'inscriptions, frais didactiques, transports, logement, ...)
- Conditions d'octroi fixées par le Conseil social de la Haute Ecole

Pour plus d'information

- Service social ICHEC : www.ichec.be/fr/service-social

Statut « Etudiant de condition modeste »

- Etudiants inscrits en cours du jour et HD (hors Agrégation et DCG)
- Droits d'inscriptions réduits (374 €)

Pour plus d'information

- Service social ICHEC : www.ichec.be/fr/service-social

SERVICE SOCIAL ICHEC